

Vie du Pont

Janvier 2013

Bonne Année
2013
Happy New Year
Buon Anno

Santé
Bonheur
Prospérité
Béatitude



Meilleurs vœux !

Le point sur la
révision du POS





Mot du maire

BONNE ANNÉE 2013 !

SOMMAIRE

- » Mot du maire p 2
- » Actualité municipale p 3
- » Intercommunalité p 6
- » Social p 7
- » Vie économique p 7
- » Enfance et jeunesse p 8
- » Santé publique p 10
- » Culture et animation p 10
- » Sports et loisirs p 10
- » Seniors p 14
- » Libre expression p 14
- » Info mairie p 15
- » Agenda janvier p 16

Les informations destinées à être publiées dans ce magazine d'information doivent **impérativement** être déposées en mairie ou envoyées par e-mail avant le **2 du mois précédent**.

Contact :
communication@
mairie-pontsaintmartin.fr

L'année 2012 restera dans les annales comme l'année de l'incendie de la mairie. Cet épisode malheureux de la vie locale ne doit pas faire oublier une année riche en événements communaux. Au niveau mairie, après la municipalisation de tous les services Enfance-Jeunesse en 2011, relevons l'étude menée avec toutes les familles afin de définir ensemble un projet éducatif clair, transversal, partagé entre familles, professionnels, jeunes et élus. Pont Saint Martin bénéficie d'une vie associative riche de sa diversité et d'une offre commerciale et de services qui continue de s'étoffer, rendant la commune toujours plus attractive.

L'année 2013 sera encore une année à marquer d'une pierre blanche avec l'ouverture de nouveaux équipements et de nouveaux services : nouvelle bibliothèque avec ses moyens informatiques mis à la disposition de tous (1 000 abonnés aujourd'hui), nouvelles salles associatives dans un pôle dédié jouxtant la médiathèque, aménagement sécurisé de la place des Anciens Combattants embellie, poursuite de la viabilisation et premières constructions dans la troisième tranche du Haugard, mise en service de la nouvelle station d'épuration du Beau-Prêtre afin de permettre le développement démographique de notre commune, achèvement de la révision du Plan Local d'Urbanisme, forum des associations et de la vie commerçante les 23 et 24 mars, visites de délégations anglaise (fin mai) et valdôtaine (fin août)...

Pont Saint Martin s'embellit régulièrement et inscrit ses actions avec beaucoup de volontarisme dans le développement durable comme en témoignent les récompenses récentes du jury régional : attribution à la commune de sa première fleur et du "Prix régional de l'Arbre" pour sa politique en faveur de l'environnement.

Si Pont Saint Martin est régulièrement saluée en interne et à l'externe pour son dynamisme, c'est aussi grâce à une large participation des Martipontains. 2012 a vu de nombreuses réunions publiques se dérouler dans les quartiers et les villages afin d'écouter les besoins et expliquer les contraintes budgétaires, rechercher ensemble les actions possibles pour améliorer la vie et le quotidien, renforcer une sécurité trop souvent mise à mal par certains : la vitesse est partout montrée du doigt.

Afin de continuer à échanger largement, à expliquer les orientations prises et en cours, à renforcer cette si nécessaire convivialité entre tous, je vous invite chaleureusement à la cérémonie des vœux qui aura lieu vendredi 11 janvier, à 19h30, salle Gatien.

En ayant une forte pensée pour toutes celles et ceux qui sont seuls ou qui sont souffrants, je vous renouvelle toute mon amitié et mon attention. Je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous une bonne année 2013 !

Magazine municipal d'information
Tirage : 2 800 exemplaires
Mairie : 02 40 26 80 23
Courrier électronique :
contact@mairie-pontsaintmartin.fr
Directeur de la publication : Yves François
Conseillère déléguée à l'information : Christine Buteau
Rédaction : commission communication-information

Création et impression :
Editions Offset 5 Nantes : 02 40 26 59 56
Dans une démarche environnementale, ce bulletin a été
imprimé sur papier recyclé et en encres végétales.



Yves FRANÇOIS
Maire de Pont Saint Martin

RÈGLEMENTATION THERMIQUE 2012 :

un grand bon en avant...

En intronisant, pour les permis déposés à partir du 1^{er} janvier 2013, les critères des Bâtiments Basse Consommation (BBC) comme nouvelle norme de construction, la réglementation thermique 2012 (RT 2012) a connu une progression sans précédent par rapport à celles de 2000 et 2005. Cet objectif, le plus élevé d'Europe, est ambitieux. La RT 2012 fixe des objectifs chiffrés en valeurs absolues, centrés sur la performance énergétique globale du bâtiment.

Trois obligations de résultat :

» **exigence d'efficacité énergétique** : le coefficient Bbio (besoin bio-climatique) mesure la qualité de conception du bâtiment, lequel doit pouvoir subvenir naturellement à une partie de ses besoins énergétiques (isolation, éclairage naturel, orientation) quels que soient les systèmes choisis.

» exigence de consommation maximum :

- chiffre-phare de la RT: la CEP (consommation d'énergie primaire) annuelle des équipements (chauffage, climatisa-

tion, eau chaude, éclairage...) doit être inférieure à 50 kWh/m² pour chaque construction (contre 150 kWh/m² visés auparavant).

- cette exigence peut toutefois être modulée en fonction de l'altitude ou de la région.

» **exigence de confort d'été** : même après une séquence de 5 jours très chauds, les bâtiments doivent pouvoir rester en-dessous d'une certaine température intérieure conventionnelle (TIC) de référence, sans avoir besoin de recourir à un système de refroidissement actif.

Des obligations de moyens, limitées mais ciblées

Pour inciter à une amélioration des pratiques, le texte impose aussi l'affichage des consommations sur des appareils de mesure et le recours obligatoire aux énergies renouvelables...

Prochaine étape : la réglementation thermique 2020

Cette montée en puissance se poursuivra à l'horizon 2020, date à laquelle les bâtiments neufs devront être à énergie positive (BEPOS), c'est-à-dire produire plus d'énergie qu'ils n'en consomment.

LES ÉLUS À LA RENCONTRE des quartiers et des villages

Suite à une première rencontre avec le bureau de l'association de village « l'Eveil de la Bénétière », les responsables de l'association et les élus s'étaient donnés rendez-vous samedi 1^{er} décembre, au cœur du village, chez Philippe Corbineau, afin d'aborder les différentes questions relatives à la vie du village. L'association avait au préalable pris le soin d'interroger l'ensemble des riverains sur les questions à aborder.

Après avoir examiné la demande de subvention de l'association et assuré aux membres du bureau le soutien



de l'équipe municipale, tant le rôle de l'association est important pour le lien social entre tous les villageois, Yves François entouré de plusieurs adjoints et conseillers (Yannick Fétiveau, Martine Chabirand, Jean-Yves Sureau, et Nathalie Hégron) a répondu à l'ensemble des questions relatives à la vie du village. Tous les présents ont pris le temps de faire le tour du village afin de bien visualiser les problèmes qui se posent.

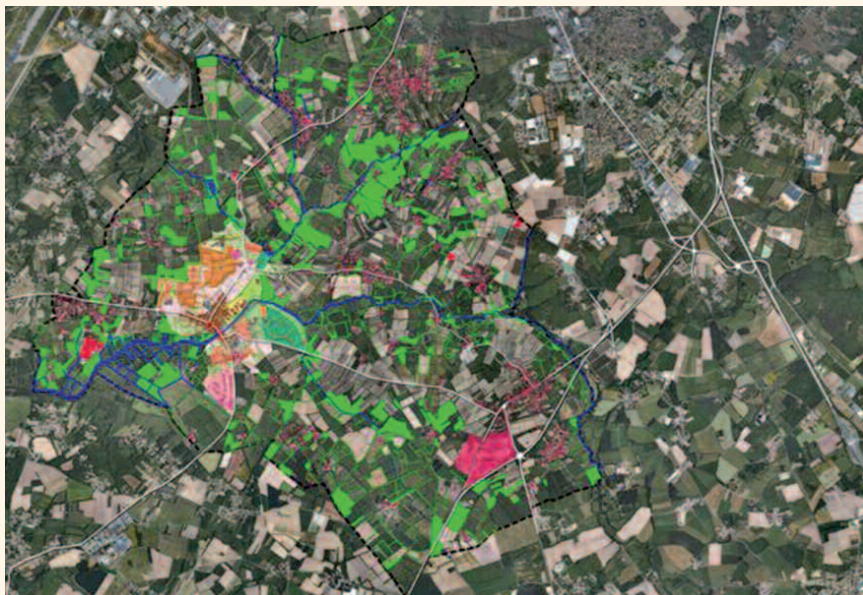
La sécurité liée au nombre important de véhicules qui transitent par le village pour éviter les bouchons au niveau des ronds-points sur la départementale (D178) et la vitesse de ces véhicules transitant par le village ont été l'objet d'échanges et de souhaits, comme la mise en œuvre de dispositifs de ralentissement en haut du village, à proximité notamment de l'aubette de car. La sécurisation des carrefours des rues de la Bénétière et du Fonteny, l'amélioration de l'éclairage public et la réhabilitation du bas

de la rue du Fonteny ont été également abordées.

Concernant l'assainissement, il a été confirmé aux membres du bureau que le nouveau schéma directeur communal prévoyait bien l'assainissement des eaux usées par des dispositifs individuels autonomes pour chaque propriétaire ; à chaque usager de se mettre progressivement aux normes suite au diagnostic de 2006 réalisé par le SPANC.

Après avoir noté l'ensemble des demandes tout au long de la visite, les élus et les membres du bureau se sont retrouvés autour du verre de l'amitié et ont continué leurs échanges sur la vie municipale. Un compte-rendu de cette réunion a été rédigé par les élus et l'association s'est chargée du boîitage. Un certain nombre de solutions envisagées sont maintenant à l'étude.

RÉVISION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS : une longue dernière ligne droite...



La révision du plan d'occupation des sols nécessite pour toutes les communes de lancer des études importantes par des bureaux spécialisés, en lien le plus souvent avec les acteurs sociaux-professionnels locaux. Ces démarches parallèles et amont prennent du temps, mais elles ont le grand mérite d'être participatives en associant largement les populations concernées.

Après le diagnostic agricole qualifiant les terres (pour les préserver en priorité) réalisé par la Chambre d'Agriculture et les exploitants eux-mêmes, l'inventaire des nombreuses zones humides existantes sur notre territoire a été nécessaire, comme celui des haies. Côté viticulture, les secteurs – même sans vigne dessus – pouvant produire un vin de qualité sont bien identifiés par l'INAO et le SDAOC : parallèlement aux souhaits des élus de trouver des localisations, a priori de bon sens, respectant les critères des lois "Solidarité et Renouvellement Urbain" ou "Urbanisme et

Habitat" pour l'urbanisation future ou le développement économique, un travail complémentaire a été engagé avec les viticulteurs locaux afin de croiser les secteurs à enjeux et les appréciations des professionnels sur le devenir ou l'intérêt de ces terres: ce n'est qu'en début d'année 2012 que les réponses définitives ont été apportées par l'INAO et le SDAOC avec accords et refus sur les demandes formulées par les élus.

Les 9 communes de la communauté de communes de Grand Lieu ont changé de Schéma de Cohérence Territoriale ces derniers mois: après le SCOT du Vignoble nantais, le nouveau SCOT est désormais celui du Pays de Retz, avec des objectifs différents que chaque commune doit bien évidemment respecter, intégrer dans ses documents d'urbanisme et dans son règlement : des modifications ont dû être apportées récemment aux documents d'urbanisme martipontains en préparation comme dans le règlement re-toileté en pro-

fondeur et actuellement proposé aux remarques de tous les élus. Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a été représenté aux votes des élus lors du conseil municipal du 20 décembre dernier, notamment du fait de l'application de l'article 55 de la Loi SRU qui demande à Pont-Saint-Martin, par courrier de la Préfecture reçu en juin 2012, de respecter la règle de 25% de logements sociaux sur la totalité des 2 250 résidences principales.

Christophe Legland, adjoint à l'Urbanisme: *"Nous voici enfin entrés dans la dernière ligne droite de la révision du plan d'occupation des sols. Parallèlement à la poursuite des réunions entre tous les élus, les premiers mois de l'année 2013 seront consacrés aux échanges avec les "Personnes Publiques Associées" : les projets et les zonages envisagés seront présentés pour avis et remarques aux services préfectoraux, à la Chambre d'Agriculture, à la Chambre de Commerce et d'Industrie, au Conseil général, aux communes voisines.... Viendra ensuite le temps de l'enquête publique où chaque Martipontain pourra consulter les projets, apporter ses remarques et suggestions au commissaire-enquêteur lors des permanences ou sur le registre à leur disposition. Une réunion publique sera bien sûr organisée pour une présentation des objectifs, des orientations et des zonages. Après de longs mois de travail, d'études diverses, de réunions internes, externes et d'actualisations rendues nécessaires, la fin de la révision est programmée pour le milieu de l'année 2013".*

La place des Anciens Combattants va devenir une **ZONE BLEUE**



Dans le cadre du nouvel aménagement de la place des Anciens Combattants, une zone bleue est prévue. Les rues adjacentes ne sont pas concernées par cette nouvelle réglementation. Elle a pour but de permettre la rotation des véhicules afin d'éviter des stationnements « tampons » et la saturation de la place. La zone bleue imposera donc un stationnement limité dans le temps qui restera néanmoins gratuit.

» Pourquoi mettre en place une zone bleue ?

La mise en place d'une zone bleue sur la place des Anciens Combattants répond à deux objectifs : favoriser l'accès aux équipements de proximité (écoles, complexe sportif, médiathèque et pôle associatif « Le 3^e Lieu ») en assurant une plus grande rotation, et supprimer les véhicules « ventouses ».

» Quelle sera la durée de stationnement autorisée ?

La durée de stationnement sera limitée à 1h30 pendant les créneaux horaires suivants : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h30 et le samedi de 9h à 12h. La durée de stationnement ne sera pas limitée le samedi après 12h, le dimanche et les jours fériés.

» Comment sera contrôlée la durée de stationnement ?

La durée limitée de stationnement sera contrôlée par la présence d'un disque européen.

Celui-ci doit être apposé en évidence à l'avant du véhicule en stationnement.

Il indique l'heure d'arrivée du véhicule.



» Où se procurer le disque de stationnement ?

Des disques de stationnement édités par la commune seront distribués gratuitement lors de la cérémonie des vœux à la population le 11 janvier à 19h30, salle Jean-Philippe Gatien. Ils seront ensuite mis à votre disposition en mairie.

CALENDRIER de mise en place de la zone bleue

Date de démarrage : 1^{er} février
Période d'information sans verbalisation :
du 1^{er} février au 1^{er} mars
Début de la verbalisation : 1^{er} mars





PROJET DE POINT RELAIS EMPLOI : PROPOSITION DE MODIFICATION DES STATUTS DE LA CCGL

Une réflexion a été menée sur la création d'un point relais emploi sur le Parc d'Activités de Tournebride. Afin que la communauté de communes puisse se saisir de la nouvelle compétence « Emploi », le conseil communautaire a pris une délibération pour mettre en œuvre une procédure de modification des statuts de la CCGL et l'intégration d'une nouvelle compétence :

Actions en faveur de l'emploi, la formation et l'insertion professionnelle ;

- organisation des points relais emploi,
- accueil, information, conseil des personnes du territoire en recherche d'emploi ou de formation,
- mise à disposition de locaux pour les structures chargées du suivi et de l'accompagnement des demandeurs d'emploi,
- accueil, information, orientation, insertion professionnelle et accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans.

Une fois que la communauté de communes sera devenue compétente, une convention sera souscrite avec Pôle Emploi pour l'installation et la prise en charge des points relais emploi installés et à installer sur son territoire.

HABITAT



Le Programme Local de l'Habitat (PLH) est un instrument de définition et de programmation de la politique de l'Habitat, élaboré par un établissement public de coopération intercommunale pour l'ensemble de ses communes membres, conformément aux articles L302-1 et suivants du Code de la construction et de l'habitation.

Il fixe pour une durée de 6 ans les enjeux, les objectifs et les actions permettant à la communauté de communes et aux communes qui la composent, de répondre aux besoins en logements et en hébergements, de favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale et d'améliorer l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées, en assurant entre les communes et entre les quartiers d'une même commune une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements.

Le conseil communautaire a adopté à l'unanimité le projet de délibération portant sur le lancement de cette procédure d'élaboration du «Programme local de l'Habitat ».

SCHÉMA RÉGIONAL ÉOLIEN



Le schéma Régional Éolien (SRE) doit permettre de favoriser le développement de l'énergie éolienne terrestre et identifie pour cela des zones favorables au développement de cette énergie.

L'avis des communes sur ce Schéma Régional Éolien ayant été sollicité, le conseil communautaire a décidé de suivre l'avis de chaque commune à savoir :

- les communes de St Lumine de Coutais, Geneston, Pont St Martin et St Colomban n'ont formulé aucune observation sur le dossier,
- les communes de la Limouzinière et de St Philbert de Grand Lieu ont émis un avis favorable sur le projet de schéma,
- les communes du Bignon, Montbert et la Chevrolière ont émis un avis défavorable sur le projet de schéma.

COLLECTE DES D3E

La prochaine collecte des D3E est prévue le samedi 5 janvier 2013 de 8h à 13h sur le parking des hôtels d'entreprises du parc d'activités de Tournebride à La Chevrolière.



Social EMPLOI

Le Super U fait don de 2 100 articles invendus au Secours Populaire

Régulièrement, M. et M^{me} Payet, directeurs du Super U de Pont Saint Martin font don d'articles invendus au Secours Populaire via le comité de Rezé. Mercredi 28 novembre, ils ont ainsi fait un don de près de 2 100 articles neufs (chaussures enfants, textile enfants et femmes). Ces articles seront déposés au « vestiaire » de l'association et vendus à tout petits prix. Ce vestiaire est ouvert à tous

et les recettes sont utilisées pour acheter des produits alimentaires et d'hygiène (66 rue Emile Zola à Rezé – le 1^{er} jeudi, le 2^e et 3^e mercredi et le 4^e samedi du mois). Chaque mois, le Secours Populaire achète pour 3 000 € à 4 000 € de produits pour aider les populations en difficultés de Rezé, Les Sorinières et Pont Saint Martin, ce qui représente 6 à 6,5 tonnes par mois.



TRÈS BON BILAN pour l'AMAP Martipontaine

Créée il y a plus de 2 ans, l'Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne affiche 52 adhérents et six producteurs.

Philippe Doux propose 8 à 9 légumes différents par panier. René Peauudeau fournit des œufs. Le GAEC de Rublé assure les 12 produits laitiers au choix et propose de la viande de bœuf et de veau. Paul Gueguen propose des paniers de porc. Enfin, Vincent Lédée produit du miel grâce à ses 200 ruches et Alain Cosquéric propose des crêpes et des galettes.

Chacun peut souscrire à des contrats de 6 mois. Les produits sont de qualité et sont proposés chaque jeudi de 18h à 19h sous le préau de l'école Saint Joseph.

Lors de la récente assemblée générale, le bureau s'est constitué de Bernard Rigal, président, Corinne Philippe, secrétaire, Sylvie Lascaud, secrétaire adjointe, Sylvie Dubois, secrétaire adjointe, Philippe Michot et Florence Thomas, membres.

Contact : amap.martipontaine@gmail.com ou Sylvie Dubois au **02 40 02 11 30**



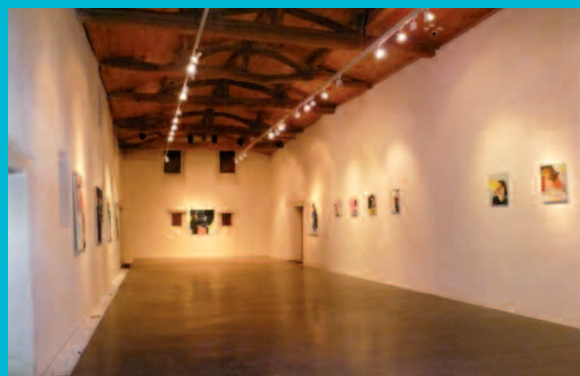
AUX BONS TUYAUX

L'entreprise « Aux Bons Tuyaux » a été créée en juillet dernier par Nicolas Resvard. Elle est spécialisée dans le dépannage et l'installation sanitaire et thermique. Nicolas Resvard coordonne aussi les artisans pour un travail et un suivi de meilleure qualité dans la fourniture de votre salle de bains, clés en mains ! Il vous propose ses services sur Pont Saint Martin et dans les communes alentours.

Contact : Aux Bons Tuyaux – Nicolas Resvard – 10 Chemin du Grand R – Pont Saint Martin
06 75 13 09 70 - abt44@free.fr

Vie ECONOMIQUE

LOCATION DE SALLES au château de la Rairie



Au bout de l'allée de 350 m, les communs du château ont été aménagés en deux grandes pièces exceptionnelles. Totalisant une surface de 380 m², vous pourrez inviter jusqu'à 140 personnes dans un espace restauré de façon unique. A votre disposition, un parking éclairé de 50 places, une cuisine équipée, des toilettes et vestiaires pour le confort de vos convives. Notre équipe se fera un plaisir d'organiser, en collaboration avec des restaurateurs et traiteurs, vos petits déjeuners, déjeuners, dîners et banquets.

Contact : www.la-rairie.com
jfluneau@la-rairie.com / **06 70 75 58 82**

Découvrir la nature en s'amusant... BIENVENUE AU CLUB NATURE !



Depuis septembre 2011, la municipalité a mis en place un partenariat avec l'association La Cicadelle afin de proposer un Club Nature sur la commune.

Ce partenariat s'inscrit dans le cadre de toutes les opérations de sensibilisation à la nature et à l'environnement menées depuis plusieurs années par la collectivité (semaine de l'environnement, interventions

CPIE dans les écoles, actions éco-citoyennes...) avec l'appui des services Enfance-Jeunesse Éducation et Espaces verts-Environnement.

Un mercredi par mois, pendant 2h, une vingtaine d'enfants de 7 à 11 ans se réunissent dans la salle préados de la Maison de l'Enfance pour aborder des thèmes variés : les arbres à l'automne, les petits mammifères, les chants d'oiseaux, les araignées...

« Le Club Nature a pour objectif d'amener les enfants à sortir et à se réapproprier les espaces naturels » explique Christophe Jarron, éducateur nature et animateur du club à Pont Saint Martin.

C'est pourquoi après une partie théorique, la part belle est faite aux sorties et activités en extérieur. « Le but

c'est d'amener à un certain respect de la nature, tout en s'amusant avec elle ! » ajoute Christophe qui s'organise avec des parents accompagnateurs pour assurer l'encadrement des enfants lors des sorties.

L'inscription au Club Nature se fait à l'année, à partir du mois de septembre. Pour cette année, le Club est complet mais... pensez-y pour l'année prochaine !

LES JEUNES SE MOBILISENT pour le Téléthon



Le Service Jeunesse était présent, le samedi 8 décembre sur la place du marché pour soutenir l'action du Téléthon.

Une dizaine de jeunes se sont affairés dans la bonne humeur, à proposer des ventes de gâteaux, réalisés par l'ensemble du service enfance jeunesse éducation et par la maison de retraite de la Roselière.

Il était également proposé aux Martinpontains, de participer à la création d'un sapin de Noël éco-responsable. Les bénéfices du sapin ont ainsi pu être reversés au Téléthon.

Un grand merci aux jeunes qui se sont portés volontaires pour cette action Téléthon 2012.

PROGRAMME du SERVICE JEUNESSE pour le mois de janvier

- **Les mercredis des préados** : un accueil de 9h à 17h, à partir du CM2 et jusqu'à 13 ans salle Utrillo. Possibilité d'accueil en péricentre dès 7h15 et jusqu'à 19h. Les inscriptions et annulations doivent avoir lieu avant le lundi midi.
- **Accueil ados** : pour les plus de 14 ans, un accueil tous les mercredis de 17h à 19h salle Utrillo.
- **Samedi 12 janvier** : accueil ados et préados de 14h à 17h.
- **Samedi 19 janvier** : sortie à la nouvelle ludothèque de St Philbert de Grand Lieu : venez découvrir

des jeux spécialement dédiés aux experts ! Départ 15h, retour 18h30.

Pour participer aux activités du service jeunesse, une fiche d'inscription est nécessaire.

Elle peut être retirée à la Maison de l'Enfance ou téléchargée sur le site de la mairie.

Une participation annuelle de 5 € (de janvier à décembre) sera facturée lors de la première inscription.

Maison de l'Enfance :

02 40 26 80 64

maisondelenfance@mairie-pontsaintmartin.fr

MARCHÉ de NOËL



Père Noël a cette année encore décidé de poser ses valises le temps d'un week-end à l'école Saint Joseph. Les mamans ont présenté une malle de trésors ; les enfants ont entonné de mélodieux chants de Noël ; l'Ecole Saint Joseph s'est alors transformé en irrésistible marché de Noël.

Cette malle de trésors est le résultat d'un travail minutieux orchestré durant trois samedis atelier-bricolage précédant la venue du **Père Noël**. Echange convivial autour du savoir-faire de chacun. Un grand merci à ces mamans talentueuses.

Toute l'équipe enseignante s'associe à l'APEL et l'OGEC pour vous adresser ses vœux les plus chaleureux en cette nouvelle année.

PORTE OUVERTE

Le samedi 19 janvier prochain, l'école Saint Joseph ouvre ses portes, de 10h30 à 12h, aux familles des enfants nés en 2010. Cette matinée Porte Ouverte vous permettra de faire la connaissance de toute l'équipe enseignante, de visiter l'école et d'en comprendre le fonctionnement. Cette date marquera le début des inscriptions.

Organisation :

- **10h30** : accueil des familles et des enfants en salle de motricité
- **10h40** : Groupe 1 : présentation du fonctionnement de l'école en salle de motricité
- **10h40** : Groupe 2 : visite des classes
- **11h10** : Groupe 2 : présentation du fonctionnement de l'école en salle de motricité
- **11h10** : Groupe 1 : visite des classes
- **11h30** : présentation des infrastructures G1 et G2

Si vous ne pouviez venir nous rencontrer lors de cette porte ouverte, n'hésitez pas à contacter Catherine Mansire – Directrice de l'établissement – qui se tient à votre disposition.

École Saint Joseph

12 et 14, Rue des Combes
44860 Pont Saint Martin

02 40 26 80 44

Courriel : ecole.ptstmartin@wanadoo.fr

ÉCOLE LES HALBRANS

Maternelle publique Les Halbrans : rentrée septembre 2013

Vous souhaitez inscrire votre enfant à la maternelle publique des Halbrans :

- Étape 1 : contactez la Maison de l'Enfance au **02 40 26 80 64** (livret de famille, justificatif de domicile, carnet de santé). Un certificat d'inscription vous sera ensuite délivré pour les formalités d'inscriptions à l'école.
- Étape 2 : contactez l'école au **02 40 32 70 80** de préférence le mardi auprès du directeur Thierry Bénéteau (livret de famille, carnet de santé, certificat mairie).

Pour découvrir l'école maternelle Les Halbrans et les services municipaux liés à la scolarisation de votre enfant, **la porte ouverte de l'école maternelle Les Halbrans, du restaurant scolaire, de l'accueil périscolaire et du centre de loisirs aura lieu le samedi 26 janvier de 9h30 à 12h30.**

À cette occasion, vous pourrez également rencontrer le personnel encadrant.

FCPE



Le conseil local des parents d'élèves des écoles publiques vous souhaite à tous une excellente année 2013 ! Nous aurons l'occasion de nous retrouver le 9 février pour l'après-midi jeux, en mars pour l'expo-vente de livres nouvelle formule et fin juin pour la fête de l'école ! À bientôt !

Contact :

fcpepsm@gmail.com



Bonne année 2013 de l'A.R.E.J ! Happy new year ! Felice anno nuovo !

Le conseil d'administration de l'A.R.E.J. présente à tous les Martipontains ses meilleurs vœux pour l'année 2013, vœux de bonheur et santé pour toutes les familles, vœux de réussite dans tous les projets.

Nous vous souhaitons de fructueux échanges familiaux et associatifs avec nos amis des villes jumelles de Brockenhurst (Angleterre) et Pont Saint Martin, Val d'Aoste (Italie). Nous accueillerons du 30 mai au 2 juin nos amis anglais et du 30 août au 1^{er} septembre nos amis valdôtains.

L'A.R.E.J. sera présente les 23 et 24 mars au Forum des Commerçants, Artisans et Associations de notre com-

mune et ses membres seront heureux de vous y rencontrer.

Un dîner spectacle vous sera proposé le samedi 6 avril à 20h dans la salle des fêtes.

Nous vous invitons à partager et déguster la traditionnelle galette des rois **le vendredi 18 janvier à 19h30, salle Saint Martin**. Nous vous exposerons nos projets pour cette nouvelle année et serons à l'écoute de vos suggestions.

Vous pourrez réserver vos places pour le dîner spectacle du 6 avril ou vous mettre à jour de votre cotisation AREJ pour ceux qui ne l'aurait pas encore réglée.

Assemblée Générale de l'Association de l'Union Nationale des Combattants (U.N.C.)

L'ensemble du bureau de l'association invite les adhérents, adhérentes et sympathisants à assister à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra **le jeudi 24 janvier à la salle Saint Martin à 17h**. Sont également invités tous les combattants cherchant une association pour trouver un milieu de camaraderie et de souvenirs en commun, toutes les personnes ayant "servi sous les drapeaux" (Résistants,

Soldats de France / avec ou sans période de combats, Opérations extérieures / OPEX, Sapeurs pompiers / Soldats du feu, Forces de Police, les Correspondants Défense, la Croix Rouge, la Protection Civile, l'Ordre de Malte / Assimilé à une mission humanitaire, le Souvenir Français / Sauvexgarde de la Mémoire...). Elles pourront connaître leurs droits et aides sociales possibles et s'infor-

mer sur les buts, les diverses activités et le fonctionnement de l'UNC tant sur le plan local que départemental et national. Elles seront les bienvenues. Le verre de l'amitié offert par les médaillés aux dernières cérémonies et la galette traditionnelle clôtureront ce premier rassemblement de l'année. Nous comptons sur votre présence et votre envie de rejoindre notre grande famille.

Santé PUBLIQUE

Donner son sang, C'EST OFFRIR LA VIE

La période des fêtes est généralement propice à s'engager pour autrui et prendre de bonnes résolutions. La campagne de fin d'année lancée par l'Etablissement Français du Sang se terminera le 5 janvier. Pour rappel, 650 dons sont nécessaires chaque jour dans la région des Pays de Loire pour répondre aux besoins des malades et ce quelle que soit la période de l'année. Sensibiliser son entourage au don de sang, inciter ses proches à passer à l'acte est le premier geste d'une chaîne de solidarité.

Et si la bonne résolution pour 2013 était de donner son sang pour offrir la vie ?

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de l'EFS : www.donusang.net

L'association des donneurs de sang bénévoles de Pont Saint Martin vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2013.



BONNE ANNÉE 2013 de L'USP Basket



Minimes 1 filles

Reprise des championnats Jeunes et Seniors

- Seniors 1 filles : le 6 janvier
- Autres équipes seniors et jeunes : les 12 et 13 janvier

Matches Seniors à domicile

- Dimanche 6 janvier
Seniors 1 Filles – Cholet Basket à 15h30
- Dimanche 13 janvier
Seniors 1 Masculins – Choltière à 15h30
Seniors 3 Masculins – Le Golf St Herblain à 17h30
- Dimanche 20 janvier
Seniors 2 Filles – St Père Retz à 13h30
Seniors 2 Filles – Ruaudin (72) à 15h30
Seniors 2 Masculins – Sèvre et Maine à 17h30
- Dimanche 27 janvier
Seniors 1 Masculins – Trémentines à 15h30
Seniors 3 Masculins – La Montagne à 17h30

Correspondant :

Dominique Godard
44 rue du Pays de Retz
Tél. 02 40 32 73 43 à partir de 19h
godarddominique@wanadoo.fr

USP FOOTBALL

L'USP Football vous souhaite une excellente année 2013. Voici le calendrier des manifestations :

- Samedi 26 janvier : galette des rois à 16h, salle des fêtes.
- Dimanche 27 janvier : concours de belote à 14h, salle des fêtes.
- Mercredi 8 mai : tournoi U13/U15, stade municipal.
- Jeudi 9 mai : tournoi Interquartiers/Intervillages, stade municipal.
- Vendredi 7 juin : assemblée générale à 19h30, salle St Martin

Les rendez-vous de janvier au stade municipal :

U 13 A : match à 14h30
Samedi 19 : Vieilleville/ La Planche

U 13 B : match à 14h30
Samedi 19 : Bouguenais US B
U 15 : match à 14h15
Samedi 19 : Saint Sébastien GS B
U 17 : match à 10h30
Dimanche 20 : Nantes Mellinet B
U 19 : match à 10h30
Dimanche 13 : GJ Bouguenais A
Dimanche 27 : Les Sorinières B
Seniors A : match 15h
Dimanche 20 : Longué
Loisirs lundi : match à 21h
Lundi 14 : Bouguenais Aéroport
Lundi 21 : AEPR
Loisirs vendredi : match à 21h
Vendredi 11 : La Profondine
Vendredi 18 : Château Thébaud
Vétérans : match 21h
Vendredi 25 : Frossay

Retrouvez sur notre site les résultats de tous ces matchs

<http://www.uspfoot.free.fr>

N'oubliez pas le concours de belote le dimanche 27 janvier 2013, 14h, salle des fêtes.



Seniors A – saison 2012-2013
Promotion d'honneur Régionale

TOURNOI DE DOUBLES de tennis de table



Le club de tennis de table adresse ses meilleurs vœux aux Martipontains pour cette nouvelle année 2013. Le sien est de surfer sur la dynamique de 2012 et d'engranger les succès.

L'équipe 1 a joué le 15 décembre le match contre saint Nazaire, déterminant pour la montée en Régionale 1; l'équipe 2 a assuré son maintien en régionale 2 après une brillante victoire contre Les Herbiers le 2 décembre. L'équipe 3 jouera en régionale 3 après avoir terminé première de Pré-régionale en première phase. Vous l'aurez compris : nous aurons **3 équipes en régionale en 2013 : une R1 (à confirmer), une R2 et une R3**. Peu de clubs dans la région Pays de la Loire disposent de

3 équipes à ce niveau à part les clubs des grandes communes (Nantes, Le Mans, La Roche sur Yon, Angers, Laval ou la Romagne). Derrière, nous avons de nombreux joueurs évoluant dans le vivier départemental de la pré-régionale à la D4.

Mais l'événement de ce mois de janvier est la deuxième édition du tournoi de doubles nocturne avec, particularité cette année, la présence de nombreux joueurs numérotés : trois joueurs dans les 100 premiers français, présence de nos deux entraîneurs (Thomas n° 317 et Samuel n° 464). Quelques paires composées de nos meilleurs joueurs relèveront également le défi. Donc le spectacle est assuré dès les poules avec des rencontres serrées et des échanges à

L'Union Sportive vous présente ses meilleurs vœux !

Le Conseil d'administration de l'Union Sportive Pont Saint Martin souhaite à l'ensemble de ses adhérents ainsi qu'à leurs familles, une excellente année 2013 !

Les membres du Conseil d'Administration :

- Président : Gérard Padiou (USP Basket)
- Vice-Président : Philippe Plantive (USP Volley)
- Secrétaire général : Michel Barré (USP Marchipontains)
- Secrétaire-adjointe : Anne Fétiveau (USP Gym Santé Loisirs)
- Trésorière : Dominique Godard (USP Basket)
- Trésorière-adjointe : Nathalie Thomas (USP Football)

3 mètres de la table. Ce spectacle est gratuit, donc vous ne pouvez rater ce moment sous aucun prétexte : vous ne verrez plus le tennis de table de la même façon après cette expérience. **Rendez-vous donc le 25 janvier de 20h30 à 3h30- salle Gatien**

L'USP Tennis vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2012



La vie du club

Nous tenions à remercier nos jeunes ainsi que leurs parents qui, par leur participation aux différents championnats et à la prise en charge du capitanat de nos équipes, nous démontrent clairement leur motivation et leur implication à la vie de notre club. Bravo à tous !

Les rencontres à domicile du mois de janvier

Pour accéder à toutes nos rencontres et tous nos résultats, n'hésitez pas à vous rendre sur notre site www.usp-tennis.fr

Divers

Informations : La date de notre tournoi Seniors + 10 au 20 avril 2013



Les Marchipontains vous souhaitent une agréable année 2013 !

Le bilan à mi-saison est encourageant avec quelques 90 randonneurs. Le mercredi matin reste le créneau fort de la semaine avec une participation de 25 à 30 personnes, également la promenade ZEN du jeudi après-midi avec pas moins de 15 à 20 personnes. Et en week-end la même destination proposée à la convenance de chacun, soit le samedi après-midi ou le dimanche matin, un week-end sur deux à l'extérieur de la commune.

De beaux projets verront le jour prochainement, comme la passerelle au Parc de la Filée qui permettra l'interconnexion des chemins de Pont Saint Martin et des Sorinières, et très attendu également le GR du Tour du Lac de Grand Lieu. Un autre projet pourrait voir le jour : le cheminement de L'Île s'inscrivant dans la continuité des circuits pédestres.

Il est toujours possible de s'inscrire et de découvrir les nombreux sentiers pédestres locaux et avoisinants. Pour cela à

chacun son rythme, différentes allures de marche sont proposées sur chaque créneau, exemple : **"Zen"** le jeudi après-midi, **"Tonique"** le dimanche matin ... N'hésitez-pas, venez nous rejoindre, faites un essai !

À noter dès à présent sur vos agendas :

- **Vœux – Galette des Rois le dimanche 20 janvier à 17h salle Saint Martin.**
- **Assemblée générale le vendredi 31 mai à 20h salle Saint Martin.**
- **"La MARCHIPONTAINE" aura lieu le samedi 7 septembre** avec des nouveautés que nous vous dévoilerons dans les prochains mois.

Contact, renseignements auprès de Michel Barré au : 02 40 02 11 92 ou 06 81 01 68 09.

Visitez le site : <http://usp.marchipontains.free.fr/>

Bonne année 2013 et bonne santé du Joyeux Saint Martin !



Le mois de novembre a été bien chargé :

- Spectacle des Roussipontains avec beaucoup d'humour.
- Repas annuel des adhérents à la Pi-

gossière – excellent à son habitude

- Concert au profit du Téléthon, en l'église de Pont St Martin avec le Tenu Enchanté de St Même le Tenu et un Chœur des Cœurs de Nantes qui avait

la particularité d'avoir des personnes handicapées dans leurs rangs. Nous vous donnerons nos impressions, dans le prochain bulletin, sur notre sortie dans Laval Illuminé qui a eu lieu en décembre.

Notre programme pour la suite :

- **Vendredi 11 janvier : concours de belote**
- **Jeudi 17 janvier : assemblée générale et galette des rois**
- **Vendredi 15 février : concours de belote.** Début des inscriptions 14 h, début du concours 14h30. Un lot à chaque participant.
- Notre « grand » voyage pour 2013 : **La Sardaigne, du 24 au 31 mai.** Prix 1 229 € par personne. Nous contacter aux permanences du club les 1^{er} et 3^{ème} jeudis de chaque mois, ou auprès des responsables du club.

Seniors

POUR VOTRE SÉCURITÉ, ayez les bons réflexes !

Les seniors sont trop souvent victimes de la lâcheté de certains agresseurs qui profitent de leur faiblesse. Des règles simples de vie en société permettent de se prémunir contre les actes malveillants (démarchages frauduleux, vols, effractions...).

La gendarmerie de Bouaye organise une réunion de prévention et d'information afin que chacun puisse

adopter les bons réflexes pour se protéger mardi 29 janvier à 15h, à la salle La Charmille

Si vous êtes intéressés pour y participer, inscrivez-vous auprès du service social de la mairie au **02 40 26 87 27**.

Libre EXPRESSION



VŒUX de PONT SAINT MARTIN AVANCE

Les élus et l'association PSMA invitent les Martipontains à la présentation de leurs vœux pour l'année 2013, le samedi 19 janvier, salle des Fêtes, à 11h.

Ce sera l'occasion pour les élus d'effectuer un retour sur l'année écoulée, de présenter leur travail sur des dossiers importants pour la commune et d'aborder les projets pour 2013.

La traditionnelle galette et le pot de l'amitié clôtureront cette cérémonie.

Les élus et l'association PSMA

Info MAIRIE

LE RECENSEMENT, chacun de nous compte

Toute la population de Pont Saint Martin sera recensée entre le jeudi 17 janvier et le samedi 16 février. Le recensement, ce n'est pas seulement compter le nombre d'habitants vivant en France, c'est aussi suivre chaque année l'évolution de la population, des communes et plus généralement de la société. Que ce soit notamment les crèches, les hôpitaux, les pharmacies, les logements ou les transports publics, vos élus peuvent adapter les infrastructures qui vous sont nécessaires.

Les communes de moins de 10 000 habitants font en effet l'objet d'une collecte tous les cinq ans auprès de l'ensemble de leur population, organisée par la mairie et l'Insee. Et cette année, vous êtes concerné.

Un agent recenseur se rendra donc à votre domicile à partir du 17 janvier. Vous pourrez le reconnaître grâce à sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire. Il vous remettra **une feuille pour le logement** recensé, **un bulletin individuel** pour chaque personne vivant dans ce logement et **une notice d'information** sur le recensement. Si vous le souhaitez, l'agent re-

censeur peut vous aider à remplir les questionnaires. Lorsque ceux-ci sont remplis, ils doivent être **remis à l'agent recenseur par vous-même, ou en cas d'absence, sous enveloppe, par un tiers (voisin, gardien, etc.). Vous pouvez aussi les retourner à la mairie ou à la direction régionale de l'Insee au plus tard le 16 février.**

Les quelques minutes que vous prendrez pour répondre aux questionnaires sont importantes. La qualité du recensement dépend de votre participation. C'est avant tout un acte civique, mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

- Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez le coordonnateur communal au **06 23 80 45 46**
- Pour trouver les réponses à vos principales questions sur le recensement de la population 2013 : www.le-recensement-et-moi.fr
- Pour en savoir plus et consulter les résultats du précédent recensement : www.insee.fr



HÔTEL DE VILLE

Rue de la Mairie - 44860 PONT SAINT MARTIN
Tél. : 02 40 26 80 23 - Fax : 02 40 32 77 51
E-mail : contact@mairie-pontsaintmartin.fr

Horaires :

- Le lundi, mercredi, jeudi : de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h
- Mardi : de 8h45 à 12h15
(Fermé au public le mardi après-midi)
- Vendredi : de 8h45 à 16h15
- Samedi : de 9h à 12h (état civil uniquement)

■ Permanence à la mairie au service urbanisme :

» CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Loire-Atlantique)

M^{me} FAVRY mercredi 16 janvier de 16h à 17h30 sur rendez-vous auprès du service urbanisme de la mairie

■ Permanences au Centre médico-social

« Espace New Forest » 35 rue de Nantes :

» P.M.I. (Protection Maternelle Infantile)

Permanence les mardis 15 et 29 janvier le matin et les jeudis 3 et 24 janvier l'après-midi sur rendez-vous au 02 40 78 70 25

» Centre de soins infirmiers : du lundi au vendredi de 13h15 à 13h45 au 02 40 26 83 88

» Consultation enfants PMI (avec un médecin) :

Les jeudis 10 et 17 janvier, sur rendez-vous

» Assistantes Sociales : sur RDV, au 02 40 78 70 25

■ Autres permanences :

» CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique) uniquement le matin

Parc d'Activités de Tournebride – La Chevrolière
Siège social : 02 40 36 06 42
Sur rendez-vous au 06 25 07 00 62

» Conciliateur de Justice

Les vendredis 4 et 18 janvier de 9h à 12h sur rendez-vous au 02 51 70 55 55 – M. GUNEAU
Mairie de Bouaye – Salle des permanences

La mairie étant fermée le mardi après-midi, vous pouvez néanmoins contacter en cas d'urgence et durant toute la semaine, les services suivants :

SERVICES	LIGNE DIRECTE	HORAIRES
Services techniques	02 40 26 89 40	toute la journée
Secrétariat direction générale	02 40 26 89 46	
Communication et vie associative	02 40 26 87 33	
Etat civil	02 40 26 87 32	
Gestion des salles	02 40 26 89 43	
Enfance jeunesse	02 40 26 80 64	
Urbanisme	02 40 26 87 34	matin uniquement
Aide sociale	02 40 26 87 27	

ÉTAT CIVIL NOVEMBRE 2012

■ Naissances :

Armand Pésigot, La Croix Bayonne
Lola Coeffey, La Jeudonnerie
Lucie Blanchard, 11, impasse Dionysos
Clément Frezouls, 3a, rue du Champsiôme

■ Décès :

Pascal Gruau, 28, rue du Pays de Retz

PERMANENCE SÉCURITÉ ÉLUS

En cas d'urgence ou d'accident, appeler l'élu de permanence au 06 84 62 30 98.

NB : pour tout problème de voisinage ou nuisance sonore, contacter la gendarmerie :

dans la journée au 02 40 65 41 17, après 20h et le week end, faire le 17.

Agenda



JANVIER

Dimanche 13
MESSE DES FAMILLES
11h



Vendredi 11
VŒUX
À LA POPULATION
Salle Gatien, 19h30

- » **Lundi 7**
DON DE SANG
Salle Gatien, de 16h30 à 19h30
- » **Vendredi 11**
CONCOURS DE BELOTE
Organisé par le Joyeux Saint Martin
Salle des fêtes, 13h30
- » **Jeudi 17**
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU JOYEUX SAINT MARTIN
Salle des fêtes, 14h
- » **Vendredi 18**
GALETTE DES ROIS DE L'AREJ
Salle Saint Martin, 19h30
- » **Samedi 19**
PORTES OUVERTES
DE L'ÉCOLE SAINT JOSEPH
École Saint Joseph, de 10h à 12h
- » **Dimanche 20**
GALETTE DES ROIS
DE L'USP MARCHIPONTAINS
Salle Saint Martin, 17h
- » **Jeudi 24**
 - **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNC**
Salle Saint Martin, 17h
 - **CONSEIL MUNICIPAL**
Salle La Charmille, 20h30

- » **Vendredi 25**
 - **TOURNOI NOCTURNE**
DE TENNIS DE TABLE
Salle Gatien, 20h30
 - **GALETTE DES ROIS DE L'UCAPL**
Salle Saint Martin, 19h30
- » **Samedi 26**
 - **PORTES OUVERTES DE L'ÉCOLE**
MATERNELLE LES HALBRANS, DU
RESTAURANT SCOLAIRE, DE L'ACCUEIL
PÉRISCOLAIRE ET DU CENTRE DE LOISIRS
De 9h30 à 12h30
 - **TOURNOI DE PALETS**
Organisé par les Playmo'bulles
Salle Gatien, 12h
 - **GALETTE DES ROIS DE L'USP FOOTBALL**
Salle des fêtes, 16h
- » **Samedi 26** de 11h à 20h
et Dimanche 27 de 10h à 20h
EXPOSITIONS DU PHOTO CLUB
Salle du Vieux Pressoir
- » **Dimanche 27**
CONCOURS DE BELOTE
Organisé par l'USP Football
Salle des fêtes, 14h
- » **Mardi 29**
RÉUNION D'INFORMATION
DE PRÉVENTION CONTRE LES ACTES
MALVEILLANTS
Organisée par la gendarmerie
Salle La Charmille, 15h
- » **Mercredi 30**
GALETTE DES ROIS DE PAUSE CAFÉ
Salle des fêtes, 14h à 17h

SERVICE de GARDE du SAMEDI SOIR au LUNDI MATIN

JANVIER 2013 - Allo santé

- **Médecins** : Les cabinets médicaux sont fermés la nuit de 20h à 8h, le samedi de 13h à 20h, les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. **Contactez le 15** qui vous dirigera soit **vers le CAPS** à Bouaye, soit aux Urgences de Nantes.
- **Pharmaciens** : Les pharmaciens sont de permanence du samedi soir 20h au lundi matin 8h. **Les gardes sont affichées sur les portes des pharmacies.**
- **Ambulances** : En cas d'urgence, appelez le **15**

- **Centre de soins Infirmiers** :
Pont Saint Martin - **02 40 26 83 88**

DATE	INFIRMIÈRES LIBÉRALES
06/01	FOUCHER Chantal : 02 40 31 00 12
13/01	FAOUAID Christine : 02 40 26 81 08
20/01	MARÉCHAL Céline : 02 40 26 81 08
27/01	MARÉCHAL Céline : 02 40 26 81 08

Les gardes sont susceptibles d'être modifiées au dernier moment